

Compte-rendu sommaire de la séance du : Vendredi 29 mars 2013

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire.

En exercice 14, présents 11, votants 11. Etaient excusés : M. Bernard REGAD, M. Philippe NEYRON et M. Sébastien MIEGGE.

A l'unanimité, le Conseil nomme secrétaire de séance Mme Nicole DERVIN.

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

**A l'ordre du jour :**

Compte administratif 2012, Compte de gestion 2012, Affectation des résultats, Vote des taux d'imposition, Subvention au budget transport, Budget primitif 2013, Questions diverses.

**Approbation des comptes de l'année 2012**

M. Patrick CHAPELUT prend la présidence pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2012 établi par le Maire. Le Conseil, après en avoir pris connaissance, approuve ce document.

M. le Maire ayant repris sa fonction de Président, le Conseil vote le compte de gestion du receveur et décide de l'affectation du résultat de fonctionnement :

- l'excédent global de 80 990.72 € du budget général est affecté à la couverture du besoin de financement d'investissement,
- budget service des eaux : l'excédent, de 34 162.71 €, est affecté en excédent d'exploitation reporté,
- budget transport : l'excédent, de 2 730.24 €, est affecté en excédent d'exploitation reporté.

**Vote des taux d'imposition**

A l'unanimité, le Conseil décide de maintenir les taux des taxes locales comme suit :

- Taxe d'habitation : 7,12 %
- Taxe foncière (bâti) : 5,73 %
- Taxe foncière (non bâti) : 18,56 %

**Subvention au budget transport**

Afin de prévoir l'achat d'un nouveau bus pour le transport scolaire, le conseil municipal décide de subventionner du budget communal au budget transport un montant de 50 000,00 €.

**Budget primitif 2013**

A l'unanimité, le conseil vote le budget primitif 2013 avec reprise des résultats de l'exercice 2012.

Le budget communal et ses annexes s'équilibrent ainsi :

- Budget Communal :

*section de fonctionnement* : 686 724,00 €                      *section d'investissement* : 487 250,00 €

- Budget Service des Eaux :

*section de fonctionnement* : 114 862,71 €                      *section d'investissement* : 3 400,00 €

- Budget Transport :

*section de fonctionnement* : 64 500,00 €                      *section d'investissement* : 58 588,98 €

**Questions diverses**

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- des propositions commerciales concernant les systèmes d'impression : le devis de la société Perono est accepté pour l'acquisition d'un photocopieur pour la mairie et un contrat de maintenance pour le photocopieur de l'école,

- des candidatures d'emploi d'été : le conseil choisit deux candidats qui n'ont jamais travaillés pour la commune,
- de l'arrêt de l'intervention EPS à l'école de M. Bruno REBUCINI à la fin de l'année scolaire, pour raisons professionnelles,
- du raccordement en eau de la commune de Plagne : la commune de Plagne a lancé une étude pour s'alimenter directement sur le réseau de la commune d'Echallon, afin d'abandonner le captage actuel de Prapon, ce qui règlera à court terme le problème de la station d'épuration. Les travaux sont prévus pour 2013,
- du 2<sup>ème</sup> constat d'abandon au cimetière : 13 tombes ont été remises en état et 51 tombes sont reprises,
- de l'étude initiée par le Syndicat Mixte sur les conséquences d'une éventuelle fusion des 4 communautés de communes,
- du compte-rendu de l'Assemblée Générale du SI $\ell$ A.

La séance est levée à 00 heures 00.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Affiché le - 2 AVR. 2013

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

